

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 34 (1972)
Heft: 14

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

boîte de vitesses à rapports bien échelonnés en vue de remédier à cet inconvénient. En pareil cas, le conducteur doit naturellement utiliser le levier des vitesses un nombre de fois qui dépasse sensiblement la moyenne.

La variabilité du comportement du couple d'un moteur à l'autre est due aux principes de construction différents et le conducteur du tracteur ne peut rien modifier directement à cet égard. S'il connaît le comportement du couple moteur et qu'il en tient compte, il a par contre la possibilité de tirer pleinement parti de la puissance de sa machine — au double point de vue technique et économique — lors de sa mise en œuvre.

Bü

On trouve dans chaque village

des propriétaires de machines agricoles qui ne font pas encore partie de notre organisation. Sociétaires, ne négligez rien pour les décider à adhérer à votre section. L'union fait la force! Communiquez aussi leur adresse au Secrétariat central de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, case postale 210, 5200 Brougg. Nous vous en remercions d'avance!



Nouvelles des sections

Fribourg

Cours sur la circulation et l'équipement des tracteurs et des véhicules agricoles / Examens pour les jeunes conducteurs de véhicules à moteur agricoles

Dates et lieux des cours dès le début de décembre 1972

| Cours | Examen | Lieu / Local | Horaire |
|------------|------------|--|----------------------------------|
| | 21.12.1972 | Romont Hôtel de Ville | 08.45–11.45 h. |
| | 21.12.1972 | Vauderens Hôtel de la Gare | 13.30–16.00 h. |
| 25. 1.1973 | | Cugy Hôtel de l'Ange | 08.45–11.45 h. 13.15–16.00 h. |
| 25. 1.1973 | | Praz Café de l'Ecu | 08.45–11.45 h. 13.15–16.00 h. |
| 8. 2.1973 | | Fribourg Salle des cours FSA Rte des Arsenaux 22 | 08.45–11.45 h. 13.15–16.00 h. |
| 8. 2.1973 | | Rosé Buffet de la Gare | 08.45–11.45 h. 13.15–16.00 h. |
| 22. 2.1973 | | Cugy Hôtel de l'Ange | 08.45–11.45 h. |
| 22. 2.1973 | | Praz Café de l'Ecu | 13.30–16.00 h. |
| 1. 3.1973 | | Fribourg Salle des cours FSA | 08.45–11.45 h. |
| 1. 3.1973 | | Rosé Buffet de la Gare | 13.30–16.00 h. |

Examens pour l'obtention du permis pour les jeunes qui auraient échoué ou n'auraient pas eu la possibilité de se présenter aux examens précédents:

| | | |
|------------|--|----------------|
| 15. 3.1973 | Fribourg Salle des cours FSA Rte des Arsenaux 22 | 08.45–11.45 h. |
|------------|--|----------------|

Nous prions tous les participants de respecter **strictement** l'horaire indiqué ci-dessus.